

COLONIES 2023

Exceptionnellement suite à l'absence d'un élu à l'enfance depuis plus d'un an, pour les colonies de vacances 2023, nous vous proposons, si vous le souhaitez, des liens afin de les inscrire vous-même. le clos participera sur présentation d'une facture acquittée et de votre dernière fiche de paie selon la grille ci-dessous :

Pour calculer votre quotient familial :

Dernier avis d'imposition complet du foyer familial

Grille colonies de vacances

Votre quotient	Participation	Votre participation
Jusqu'à 305	82 %	18 %
De 306 à 427	72 %	28 %
De 428 à 610	63 %	37 %
De 611 à 762	50 %	50 %
De 763 à 884	42 %	58 %
+ de 884	30 %	70 %

Grille colonies de vacances « ados »

Votre quotient	Participation	Votre participation
Jusqu'à 442	59 %	41 %
De 443 à 686	54 %	46 %
De 687 à 838	50 %	50 %
+ de 838	40 %	60 %

Le CLOS participera à hauteur d'un plafond de 650 euros.

Prévoir : Dernière attestation de la caf qui précise le montant des prestations perçues

Dernière fiche de paie (6mois d'ancienneté)

Merci de trouver ci-dessous les liens de nos partenaires :

ATTENTION : merci de prévoir l'assurance dans votre inscription.

LPM : <https://www.lpm.asso.fr/colo/sejours> -5% avec le code : LECLO1538

Telligo : <https://www.telligo.fr> -5% avec closevrard

Temps Jeune : <https://www.temps-jeunes.com> -6% avec le code HOPO7

Vacance pour Tous : <https://www.vacances-pour-tous.org> code : EPS931

La Lauzerte : <https://www.domaine-de-lauzerte.fr> à partir du 25/07 : il faut leur préciser que vous venez de la part du Clos de Ville-Evrard

ZigoTours : <https://www.zigotours.com> code : CLOSVE

Cjh : <http://www.compagnons.asso.fr> -10% avec CLOS-VERARD

Vous pouvez également renseigner auprès de votre Mairie si vous le souhaitez le clos participera de la même façon.



L'équipe de l'enfance